



VISION DU SSTE-CERTIFICATION SUR LA VERIFICATION INDEPENDANTE

1. Rappel des efforts

La certification du processus de production du cacao se définit en quatre étapes à savoir :

1. Enquête Initiale de Diagnostic ;
2. Publication des résultats d'enquêtes ;
3. Mise en œuvre d'actions de remédiation (protection sociale) ;
4. Vérification indépendante.

Cette certification nécessite deux grands axes d'efforts :

- identification et expression des besoins : l'on examinera les voies et moyens de faire évoluer le processus d'enquête, tout en maintenant sa crédibilité, ainsi que sa faisabilité technique et financière ;
- réponse aux besoins : nous examinerons d'une part, la nécessité d'organiser celle-ci au sein d'un cadre institutionnel cohérent et efficace défini par le gouvernement, et d'autre part, les grands axes d'action à considérer pour obtenir un mieux-être permanent dans les zones de production de cacao. La stratégie de réponse aux besoins à mettre en œuvre doit traduire le leadership du gouvernement en matière de coordination de la remédiation.

Conformément à cette vision, le gouvernement ivoirien a entrepris deux enquêtes :

- une enquête pilote d'Avril à Juillet 2007 ;
- une enquête nationale de Novembre 2007 à Février 2008.

Ces enquêtes ont fait l'objet de rapports qui ont été validés et publiés en Novembre 2007 (pilote) et en Juin 2008 (nationale).

Par ailleurs, le gouvernement ivoirien à travers le SSTE-Certification a procédé à la capitalisation des actions de remédiation menées depuis 2002 par l'industrie, les ONG, les partenaires au développement et les producteurs.

Une étude portant sur le dénombrement des actions de remédiation a été effectuée et a permis d'obtenir un rapport d'évaluation et de capitalisation ces actions de remédiation.

Un document cadre de partenariat entre le secteur privé et le secteur public pour la réalisation des actions nouvelles de protection sociale a été validé en atelier en présence de tous les partenaires regroupés au sein d'un forum de concertation qui est chargé de suivre le cycle de remédiation.

La vision du gouvernement ivoirien sur les perspectives au niveau de la mise en œuvre de la certification repose sur le cycle de certification qui a été élaboré avec le concours de toutes les parties prenantes au protocole Harkin-Engel.

La problématique reste à savoir comment la vérification indépendante s'insère-t-elle dans ce cycle de certification afin d'améliorer les autres étapes ?

2. Vérification indépendante et Enquête

Pour la Côte d'Ivoire, la vérification indépendante permet de tirer des enseignements en vue d'améliorer les méthodes et outils des enquêtes à venir.

Les enquêtes menées ont mis en exergue des contraintes d'ordre technique, logistique et financier. Il s'agit entre autres de :

- l'exécution de l'enquête pendant la campagne principale (Octobre-Février) ;
- temps de formation des enquêteurs (théorique et pratique) ;
- la dimension nationale de l'enquête qui impose un échantillon dont la représentativité se traduit par une certaine dispersion géographique ;
- coût élevé de l'enquête nationale.

En réponse à ces défis, une approche plus réaliste et efficace de l'enquête est proposée par l'Etat ivoirien.

Il s'agit de considérer un cycle de trois ans qui se présente comme suit :

Enquête 2007/2008 → Vérification de l'EID 2008/2009 → Remédiation basée sur résultats d'enquête + Suivi de l'évolution des cas identifiés en 2009/2010 → Nouvelle Enquête 2010/2011

Cette périodicité voulue au niveau de l'enquête permettra de capitaliser les recommandations de la vérification indépendante tout en tenant compte des contraintes relevées plus haut.

Le période entre deux enquêtes servira non seulement à mener les actions de remédiation mais à mettre un système de suivi de l'évolution des cas d'enfants en situation de pires formes de travail identifiés pendant les enquêtes.

3. Vérification indépendante et Remédiation

La remédiation est la prochaine étape au niveau de la mise en œuvre de la certification. Pour y parvenir, l'Etat ivoirien a mis en place une organisation qui est traduit sous forme de cycle.

Ce cycle de remédiation est un cadre de partenariat entre l'Etat et les autres acteurs. Il repose sur un principe fondamental qui est au cœur du processus. Il s'agit du principe de l'évaluation des actions, afin de comprendre leur contribution aux changements dans les conditions de vie et de travail dans les zones de production de cacao.

L'outil de matérialisation du principe général d'évaluation est le Forum de concertation qui regroupe tous les acteurs (l'Etat, l'industrie, les ONG, les partenaires au développement, les producteurs, etc.).

Au niveau de remédiation, la vérification se fera sous forme d'évaluation externe en plus de l'évaluation interne qui sera faite par la Côte d'Ivoire elle-même.

Pour effectuer la vérification de cette phase de manière transparente, il faudra définir au préalable, avec toutes les parties prenantes, les indicateurs de cette évaluation.

Il faudra par la suite présenter les résultats de cette évaluation sous forme de recommandations afin qu'on puisse les exploiter pour garantir une amélioration des actions de remédiation à venir.

4. Proposition d'amélioration de la vérification indépendante

La Vérification indépendante devra de manière périodique organiser des rencontres avec les experts des parties prenantes en vue de réfléchir sur ces méthodes et approches qu'elle utilise dans le cadre de la certification.

Elle doit permettre à ce que les autres parties puissent faire des propositions visant à améliorer la méthodologie utilisée dans la vérification de chaque étape de la certification.